



CERTIFICATION

AIO certifie que l'entreprise :

SUBSO

9 impasse de BIDALOU

31380 PAULHAC

France

a été audité et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.

Le champ d'application est le suivant :

Travaux Hyperbares mention A

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus,
ce certificat est valable du **2 juin 2026** au **1^{er} juin 2030**

Certificat n° **FR2026523_1**

Date d'émission : 26 mai 2026

Didier ANSEL – Directeur Général



Accréditation
N°5-0604
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code. Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

contact@aiocertification.com

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE